

Pipistrelle commune
***Pipistrellus pipistrellus* (Schreber, 1774)**

Protégée

Annexe IV Directive Habitats/Faune/Flore
Liste Rouge France : LC
Liste Rouge Auvergne : LC



Ecologie et conservation

Ses très grandes capacités d'adaptation en font une espèce présente dans la quasi-totalité des milieux observés en région Auvergne. Ses territoires de chasse sont multiples et très variés. Elle s'adapte tant aux lampadaires des zones urbaines, qu'aux cultures intensives. Les densités de contacts au détecteur d'ultrasons sont toutefois plus importantes sur les milieux à plus forte production d'insectes, comme les lisières et les bords de cours d'eau. Les gîtes estivaux connus sont divers. Ponts, arbres, toitures, volets, façades de bâtiments sont principalement les typologies de gîtes enregistrées pour les colonies ou les individus isolés. La petite taille de la Pipistrelle commune lui permet de pénétrer dans tout interstice de plus d'un centimètre. En hibernation, le groupe des Pipistrelles est régulièrement observé dans certains sites souterrains. L'espèce est connue pour fréquenter les toitures en hiver ; tout suivi hivernal est donc impossible de manière efficace.

Répartition globale

P. pipistrellus s'étend des îles britanniques à travers la Scandinavie méridionale, la plus grande partie de l'Europe de la Volga au Caucase. Elle est également présente au nord-ouest de l'Afrique et en Asie du sud-ouest vers l'Asie centrale et orientale.

Répartition régionale



Cette espèce la plus présente sur l'ensemble de la région ne subit aucune limite de milieu, d'altitude ou de perturbations. L'absence de données est plus souvent significative d'un effort de prospection moins soutenu.

Résultat lors de l'étude

La Pipistrelle commune est l'espèce la plus contactée lors de l'étude, et de loin. Elle a été présente sur toutes les stations, lors de toutes les soirées. La famille des Pipistrelles est connue en hibernation sur le site mais il serait intéressant d'identifier les gîtes de parturition, le statut reproducteur étant confirmé.

